

# SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT

Régimes de mobilité, migration  
*middling* et désirabilité incertaine :  
parcours de transition de la résidence  
temporaire à la résidence permanente  
au Québec

Capucine COUSTERE

Le 17 octobre 2024



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Faculté des études supérieures  
et postdoctorales

## Régimes de mobilité, migration *middling* et désirabilité incertaine : parcours de transition de la résidence temporaire à la résidence permanente au Québec

**Résumé :** Les migrations volontaires sont généralement divisées en deux catégories étanches, celle des migrations d'élites transnationales et celle des migrations de travail « peu qualifiés », dont l'accès à la mobilité et à l'installation permanente diffère. Elles sont en effet gouvernées par différents régimes de mobilité, ensembles de politiques et de représentations qui hiérarchisent les mobilités pour les faciliter ou les restreindre.

Il existe toutefois une catégorie de migrant.es qui bénéficie à la fois d'une mobilité facilitée et d'un accès potentiel à l'installation permanente. Ce sont les migrant.es *middling*, qui ont en commun de posséder des ressources de classe facilitant la migration, mais dont les privilèges sont instables dans le contexte migratoire. Du point de vue des États de réception, ces personnes sont désirables temporairement pour leur contribution au marché économique et éducatif, tout en étant potentiellement désirables pour intégrer la nation de manière permanente. Ils et elles se trouvent donc dans un régime de mobilité que l'on peut qualifier de « désirabilité incertaine ».

C'est notamment le cas au Canada et au Québec, où la très forte hausse des migrations temporaires depuis le milieu des années 2000 a été accompagnée de la mise en place de programmes de migration en deux étapes – conditionnant l'accès à la résidence permanente (RP) à l'expérience temporaire préalable. Pour obtenir la RP, les migrant.es temporaires doivent avoir le « bon » profil, mais également la « bonne » expérience d'études ou de travail effectuée durant le séjour avec un permis de résidence précaire, constituant un « test de désirabilité » implicite. Ce « test » pourrait les affecter parce que leur statut de résident temporaire est précaire, du fait de la durée et des droits limités qu'il octroie par rapport à la résidence permanente et la citoyenneté.

À partir du concept de régime de mobilité et de l'approche des parcours de vie, la thèse cherche à examiner comment la négociation du régime de mobilité de désirabilité incertaine affecte les parcours migratoires de migrant.es *middling* au Québec. Elle se compose de trois articles scientifiques qui explorent différentes dimensions de cet enjeu sur la base d'un terrain longitudinal qualitatif. Vingt-deux migrant.es ayant une expérience récente de travail dans l'hôtellerie-restauration à Québec ont été interrogés en 2019, 2020 et 2022.

Les résultats mettent en évidence que le régime de désirabilité incertaine dans lequel se trouvent ces migrant.es est précarisant et excluant du fait du permis temporaire détenu et du processus de transition vers la RP qui implique des démarches provinciales et fédérales. Ils et elles négocient toutefois avec agentivité les régulations migratoires pour poursuivre leur projet migratoire et leurs aspirations, et c'est précisément la rencontre entre leur agentivité et le contexte légal contraignant qui affecte leur parcours de vie.

## Soutenance de thèse de Capucine Coustere

Le 17 octobre 2024 à 9 h  
Pavillon Charles-De Koninck, local 5128 et sur Zoom

Participer à la réunion Zoom :  
<https://ulaval.zoom.us/j/67444463375?pwd=rMtlkqbgKOLOH5lldugRG2Uahtafqe.1>

ID de réunion : 674 4446 3375 / Code secret : 250707

### JURY

Directeur de recherche :

**Charles Fleury**, professeur titulaire  
Département des relations industrielles | Université Laval

Codirectrice de recherche :

**Danièle Bélanger**, professeure titulaire  
Département de géographie | Université Laval

Examinatrices :

**Nancy Côté**, professeure agrégée  
Département de sociologie | Université Laval

**Adèle Garnier**, professeure agrégée  
Département de géographie | Université Laval

**Cécile Lefèvre**, professeure de sociologie et de démographie  
Université Paris-Cité, CERLIS

Présidente du jury :

**Élisabeth Mercier**, professeure agrégée  
Directrice des programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles  
Département de sociologie | Université Laval